

PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DE L'ÉNERGIE  
SIÈGE : SHAWINIGAN  
CIRCONSCRIPTIONS DE LAVIOLETTE,  
MASKINONGÉ ET SAINT-MAURICE

0616-06

À une séance d'ajournement du conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie, tenue le 21 juin 2016 vers les 19 h 05 à son centre administratif situé à Shawinigan, sont présents et forment quorum, sous la présidence de monsieur Jean-Yves Laforest, les membres suivants :

Monsieur Claude Béland, commissaire  
Madame Caroline Charette, commissaire représentante du comité de parents  
Madame Raymonde Cossette, commissaire  
Monsieur Yves Cossette, commissaire représentant du comité de parents  
Monsieur Guillaume Frigon-Gélinas, commissaire  
Monsieur Luc Gaudreault, commissaire  
Madame Nancy Gélinas, commissaire  
Monsieur Réjean Gélinas, commissaire  
Monsieur Alain Gervais, commissaire  
Monsieur Réal Julien, commissaire  
Monsieur Serge Lafontaine, commissaire  
Monsieur Mario Lebel, commissaire  
Madame Line Lecours, commissaire  
Madame Patricia Pépin, commissaire  
Madame Isabelle Thiffeault, commissaire représentante du comité de parents  
Madame Nicole Trudel, commissaire

Participe à cette séance, le directeur général, monsieur Denis Lemaire.

Sont aussi présents, le personnel hors cadre et cadre :

Monsieur Serge Carpentier, directeur général adjoint et secrétaire général  
Madame Renée Tremblay, directrice générale adjointe et directrice des Services éducatifs (jeunes)  
Monsieur Richard Boyer, directeur des Services des ressources humaines  
Monsieur Christian Lafrance, directeur des Services des ressources financières, matérielles et des technologies de l'information

  
Président(e)

  
Secrétaire

## **1. Adoption de l'ordre du jour**

### **RÉSOLUTION 217 0616 :**

Madame la commissaire Nicole Trudel PROPOSE que l'ordre du jour décrit au document 0616-01 soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité.

## **2. Approbation du procès-verbal de la dernière séance**

### **RÉSOLUTION 218 0616 :**

Chaque membre présent du conseil des commissaires ayant reçu copie du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 31 mai 2016 au moins six heures avant le début de la présente séance, madame la commissaire Patricia Pépin PROPOSE que le secrétaire général soit dispensé de la lecture de ce procès-verbal;

QUE le procès-verbal de cette séance ordinaire inscrit sur le document 0216-02 soit approuvé tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité.

## **3. Intervention du public**

### **3.1 Période de questions réservée à l'assistance**

Aucun sujet.

### **3.2 Représentations - Initiation des élèves à la démocratie scolaire**

Aucune représentation n'est faite.

## **4. Sujets présentés par la présidence**

Aucun sujet.

**5. Sujets présentés par les commissaires**

**5.1 Félicitations - Gala national Défi OSEntreprendre**

**RÉSOLUTION 219 0616 :**

CONSIDÉRANT que le Gala national du Défi OSEntreprendre a eu lieu le 16 juin dernier au Palais Montcalm de Québec;

CONSIDÉRANT que le projet *Les incroyables comestibles* de l'école de la Tortue-des-Bois a remporté le prix dans la catégorie 1<sup>er</sup> cycle du primaire;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Guillaume Frigon-Gélinas PROPOSE que des félicitations soient adressées aux enseignantes, mesdames Annie Jacques et Julie Perron, ainsi qu'à leurs élèves.

Adoptée à l'unanimité.

**6. Sujets présentés par la direction générale**

**6.1 Appui - Candidature du Club de curling Grand-Mère pour les Championnats Canadiens de Curling Junior 2018**

**RÉSOLUTION 220 0616 :**

CONSIDÉRANT que le Club de curling Grand-Mère, organisme sportif de la ville de Shawinigan, a présenté sa candidature pour l'obtention des Championnats Canadiens de Curling Junior 2018;

CONSIDÉRANT que la tenue de ces championnats favoriserait la promotion et le développement de ce sport dans le milieu, notamment auprès des jeunes;

CONSIDÉRANT que cet événement entraînerait des retombées économiques positives pour la région;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Réjean Gélinas PROPOSE que la Commission scolaire de l'Énergie appuie la candidature du Club de curling Grand-Mère pour l'obtention des Championnats Canadiens de Curling Junior 2018.

Adoptée à l'unanimité.

## **6.2 Demande de retraite progressive - Personnel cadre**

### **RÉSOLUTION 221 0616 :**

CONSIDÉRANT que monsieur Denis Berthiaume, directeur d'école primaire, a demandé de participer à un plan de mise à la retraite progressive;

CONSIDÉRANT que ce régime a pour but de permettre à une personne de réduire son temps travaillé, pour une période d'une à cinq années, dans une proportion telle que le temps travaillé ne doit pas être inférieur à 40 % de la semaine régulière de travail ou de son équivalent sur une année scolaire;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Réal Julien PROPOSE que soit acceptée la demande de retraite progressive de monsieur Denis Berthiaume, dans un plan de cinq ans et en vigueur à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2016;

QU'il demeure entendu que cette acceptation est sous réserve de l'attestation par Retraite Québec des droits de la personne à une pension à la fin du plan de mise à la retraite progressive;

QU'elle est également sous réserve du respect par le gouvernement de cette entente de retraite progressive pour l'application des conditions actuelles de mise à la retraite.

Adoptée à l'unanimité.

## **7. Sujets présentés par les Services éducatifs (jeunes)**

Aucun sujet.

## **8. Sujets présentés par les Services de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle**

Aucun sujet.

## **9. Sujets présentés par le Secrétariat général et Communications**

Aucun sujet.

**10. Sujets présentés par les Services des ressources humaines**

**10.1 Adoption du plan d'effectifs du personnel de soutien - Services directs aux élèves**

**RÉSOLUTION 222 0616 :**

CONSIDÉRANT, en référence à la convention collective applicable au personnel de soutien, que la Commission scolaire de l'Énergie doit planifier ses effectifs pour l'année scolaire 2016-2017;

CONSIDÉRANT les consultations faites auprès des différentes instances;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Nancy Gélinas PROPOSE que soit adopté le Plan d'effectifs des services directs aux élèves pour l'année 2016-2017, tel que décrit au document 0616-03.

Adoptée à l'unanimité.

**11. Sujets présentés par les Services des ressources financières, matérielles et des technologies de l'information**

**11.1 Adhésion à l'achat regroupé - Lait-école 2016-2017- 2017-2018 – 2018-2019**

**RÉSOLUTION 223 0616 :**

CONSIDÉRANT que la Fédération des commissions scolaires du Québec (F.C.S.Q.) propose de procéder au nom de la Commission scolaire à un appel d'offres regroupé provincial concernant l'achat de lait-école pour les années scolaires 2016-2017, 2017-2018 et 2018-2019;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire de l'Énergie doit confirmer son adhésion à titre de participante à l'achat regroupé et doit autoriser la F.C.S.Q. à effectuer la gestion contractuelle afférente à l'entente selon le cadre législatif en vigueur;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Réjean Gélinas PROPOSE que la Commission scolaire de l'Énergie mandate la Fédération des commissions scolaires du Québec (F.C.S.Q.) pour qu'elle procède en son nom à l'appel d'offres regroupé provincial concernant l'achat de lait-école pour les années scolaires 2016-2017, 2017-2018 et 2018-2019;

QUE monsieur Denis Lemaire, directeur général, soit autorisé à signer le mandat pour et au nom de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adoptée à l'unanimité.

## **11.2 Tarifs cafétérias 2016-2017**

### **RÉSOLUTION 224 0616 :**

CONSIDÉRANT que les Services des ressources financières, matérielles et des technologies de l'information ont procédé à l'évaluation des services de cafétéria rendus par les concessionnaires pour l'année scolaire 2015-2016;

CONSIDÉRANT que cette évaluation, réalisée en collaboration avec deux (2) nutritionnistes du CIUSSS de la Mauricie-et-Centre-du-Québec, a notamment porté sur l'analyse de la qualité des repas servis et qu'un rapport positif de cette analyse a été produit;

CONSIDÉRANT les demandes de majoration du prix des repas soumises par les concessionnaires de cafétérias pour l'année scolaire 2016-2017;

CONSIDÉRANT que ces demandes ont fait l'objet d'une négociation entre chacun des concessionnaires et les Services des ressources financières, matérielles et des technologies de l'information de la Commission scolaire;

CONSIDÉRANT l'augmentation générale de prix du panier alimentaire, la variation de l'indice des prix à la consommation pour le secteur alimentaire et la hausse du salaire minimum applicable au 1<sup>er</sup> mai 2016;

CONSIDÉRANT la recommandation des Services des ressources financières, matérielles et des technologies de l'information;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Line Lecours PROPOSE l'acceptation de majoration des coûts des repas pour l'année scolaire 2016-2017, selon le tableau suivant:

| Concessionnaires                    | Écoles<br>2016-2017                                | Coût du repas<br>2015-2016 | Coût du repas<br>2016-2017 |
|-------------------------------------|--|----------------------------|----------------------------|
| Services alimentaires<br>Monchâteau | des Chutes, du Rocher,<br>Val-Mauricie             | 4,50 \$                    | 4,85 \$                    |
| Services alimentaires<br>Monchâteau | Centre d'éducation des<br>adultes du Saint-Maurice | 4,50 \$                    | 4,85 \$                    |
| Buffet Nico                         | Paul-Le Jeune                                      | 4,50 \$                    | 4,85 \$                    |
| Élisabeth Collins                   | Champagnat   | 4,50 \$                    | 4,85 \$                    |

Adoptée à l'unanimité.

### 11.3 Octroi de contrats - Entretien ménager 2016-2018

#### **RÉSOLUTION 225 0616 :**

CONSIDÉRANT, en vertu des contrats d'entretien ménager conclus au 1<sup>er</sup> juillet 2013, que l'une ou l'autre des parties auxdits contrats ne se sont pas prévalu de l'option de renouvellement pour l'année scolaire 2016-2017;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire de l'Énergie a demandé des soumissions par appel d'offres public publié sur le site SEAO en vue de conclure des contrats d'entretien ménager pour huit (8) de ses bâtiments;

CONSIDÉRANT l'ouverture des soumissions faite le 8 juin 2016 et dont le tableau comparatif est décrit au document 0616-04;

CONSIDÉRANT l'analyse et la recommandation des Services des ressources financières, matérielles et des technologies de l'information;

CONSIDÉRANT que ces contrats sont d'une durée d'une (1) année avec une option de renouvellement d'une (1) année supplémentaire;

CONSIDÉRANT que la Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs requiert que les contrats de services de plus de 25 000 \$ conclus avec des personnes morales soient autorisés par le dirigeant de l'organisme;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Réjean Gélinas PROPOSE que les soumissions des plus bas soumissionnaires conformes soient acceptées et que les contrats soient octroyés à :

| Établissements  | Soumissionnaires                    | Montant de la 1 <sup>ère</sup> année avant taxes |
|---|-------------------------------------|--|
| École secondaire des Chutes et Carrefour Formation Mauricie | Services ménagers Trifluviens inc.  | 255 147,18 \$                                    |
| École secondaire Val-Mauricie                               | Diligence services d'entretien inc. | 207 110,23 \$                                    |
| École Plein Soleil  | ML Entretien multiservices inc.     | 27 257,19 \$                                     |
| École Saint-Jacques   | Diligence services d'entretien inc. | 44 222,93 \$                                     |
| École Saint-Paul  | Diligence services d'entretien inc. | 23 450,70 \$                                     |
| École La Croisière  | ML Entretien multiservices inc.     | 24 794,24 \$                                     |
| École de la Source  | Services ménagers Trifluviens inc.  | 38 414,48 \$                                     |
| École Le Sablon d'Or  | ML Entretien multiservices inc.     | 30 726,95 \$                                     |

QUE monsieur Jean-Yves Laforest, président, et monsieur Denis Lemaire, directeur général, soient autorisés à signer les contrats pour et au nom de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adoptée à l'unanimité.

## 12. Suivi à la correspondance

Aucun sujet.

## 13. Sujets divers

Aucun sujet.

**14. Séance déclarée ajournée ou close**

**RÉSOLUTION 226 0616 :**

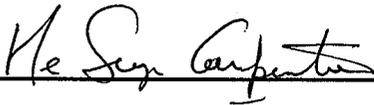
Monsieur le commissaire Claude Béland PROPOSE, vers les 19 h 40, que soit déclarée close la présente séance d'ajournement du conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adoptée à l'unanimité.

PRÉSIDENT

  
\_\_\_\_\_

SECRÉTAIRE

  
\_\_\_\_\_

  
Président(e)

  
Secrétaire